Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/11/2026 - 15375 - 2022 B 00516 - 911 249 423 - ABIOGEM

DEPOT N° 15375

DU 03 NOV. 2026

DOCUMENTS COMPTABLES, FISCAUX ET DE GESTION

SARL ABIOGEM
LOCATION DE TERRAINS ET D'AUTRES BIENS IMM
37 RUE DE BARANTE

63300 THIERS
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL
EXPERTISE

Place de l'Europe - Espace Moutier
BP 9
63306 THIERS Cedex
Tél. 04 73 80 24 61 - Fax 04 73 80 84 00

FIDUCIAL
PL DE L'EUROPE
ESPACE MOUTIER
63300 THIERS
0473802461

FIDUCIAL
PL DE L'EUROPE
ESPACE MOUTIER
63300 THIERS
0473802461

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

SARL ABIOGEM

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 , qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	28 876,90	euros
- Chiffre d'affaires :	2 093,33	euros
- Résultat net :	-4 251,81	euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A THIERS
Le 07/04/2026

Pour Fiducial Expertise

Sébastien FEIX
Directeur de région

Pour Fiducial Expertise

STEPHANE VIALE-CIVATTE
DIRECTEUR D'AGENCE

SARL ABIOGEM
37 RUE DE BARANTE

63300 THIERS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds Commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 500		3 500	3 500
Constructions	31 500	6 685	24 815	26 915
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (III)	**35 000**	**6 685**	**28 315**	**30 415**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	200		200	125
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				1 426
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	362		362	56
Total de l'actif circulant (IV)	**562**		**562**	**1 607**
Frais d'émission d'emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**35 562**	**6 685**	**28 877**	**32 022**

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital	1 000	1 000
Dont versé :		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-14 564	-12 339
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 252	-2 225
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	**-17 816**	**-13 564**
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
Total des autres fonds propres (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 750	28 010
Emprunts et dettes financières diverses		15 968
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 608
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 943	
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (IV)	**46 693**	**45 587**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	**28 877**	**32 022**

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du 01/01/2025 au 31/12/2025	% CA	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% CA	Var. en val. annuelle en euros	Var. en val. annuelle %
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises						
Production vendue	2 093	100,00	4 800	100,00	-2 707	-56,39
Montant net du chiffre d'affaires	2 093	100,00	4 800	100,00	-2 707	-56,39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produit des cessions d'immo. incor. et corpo.						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)	2 093	100,00	4 800	100,00	-2 707	-56,39
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes (1)	2 370	113,22	2 861	59,61	-491	-17,16
Impôts, taxes et versements assimilés	1 082	51,69	1 175	24,48	-93	-7,91
Salaires						
Cotisations sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 100	100,32	2 100	43,75		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)	5 552	265,23	6 136	127,84	-584	-9,52
1. Résultat d'exploitation (I - II)	-3 459	-165,23	-1 336	-27,84	-2 123	-158,87
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2025 au 31/12/2025	% CA	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% CA	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'"immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	793	37,88	889	18,52	-96	-10,80
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement et d'intruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	793	37,88	889	18,52	-96	-10,80
2. Résultat financier (V-VI)	-793	-37,88	-889	-18,52	96	10,80
3. Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-4 252	########	-2 225	-46,36	-2 027	-91,08
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôt sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I + III + V + VII)	2 093	100,00	4 800	100,00	-2 707	-56,39
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 345	303,11	7 025	146,36	-680	-9,68
Bénéfice ou Perte	-4 252	########	-2 225	-46,36	-2 027	-91,08

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/01/2025 au 31/12/2025	% CA	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% CA	Var. en val. annuelle en euros	Var. en val. annuelle %
Chiffre d'affaires H.T.	2 093	100,00	4 800	100,00	-2 707	-56,39
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue ou déstockage de production	2 093	100,00	4 800	100,00	-2 707	-56,39
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	**2 093**	**100,00**	**4 800**	**100,00**	**-2 707**	**-56,39**
Consommations de l'exercice	2 370	113,22	2 861	59,61	-491	-17,16
Valeur ajoutée	-277	-13,22	1 939	40,39	-2 216	######
Subventions						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 082	51,69	1 175	24,48	-93	-7,91
Charges de personnel						
Excédent brut d'exploitation	-1 359	-64,91	764	15,91	-2 123	######
Reprises sur amort., dépréciations et provision						
Dotations amort., aux dépréciations et aux pro	2 100	100,32	2 100	43,75		
Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat						
Produits des cessions d'immo. incor. et corp.						
Valeurs comptables des immos. incor. et corp. cédées						
Autres produits						
Autres charges						
Résultat d'exploitation	-3 459	######	-1 336	-27,84	-2 123	######
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers						
Charges financières	793	37,88	889	18,52	-96	-10,80
Résultat courant avant impôts	-4 252	######	-2 225	-46,36	-2 027	-91,08
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat net de l'exercice	-4 252	######	-2 225	-46,36	-2 027	-91,08

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Durée :	du 01/01/2025 au 31/12/2025 12 mois	du 01/01/2024 au 31/12/2024 12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	-1 359	764
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation		
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers		
- Charges financières	793	889
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	**-2 152**	**-125**

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

SARL ABIOGEM
37 RUE DE BARANTE

63300 THIERS

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A 2026

Désignation de l'entreprise : SARL ABIOGEM — Néant [ ] *

Adresse de l'entreprise : 37 RUE DE BARANTE 63300 THIERS

Numéro SIRET* : 91124942300011

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12 Durée de l'exercice précédent* : 12

ACTIF		Exercice N, clos le : 31/12/2025 Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Ex. N-1 clos le : 31/12/2024 Net 4
IMMO	Immobilisations - Fonds commercial* 010		012		
	Incorporelles - Autres* 014		016		
	Immobilisations corporelles* 028	35 000	030	6 685	28 315	30 415
	Immobilisations financières* (1) 040		042		
	Total I (5) 044	35 000	048	6 685	28 315	30 415
CIRCULANT	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.* 050		052		
	- Marchandises* 060		062		
	Avances et acomptes versés sur cdes 064	200	066	200	125
	Créances - Clients et comptes rattachés* 068		070		
	(2) - Autres* (3) 072		074		1 426
	Valeurs mobilières de placement 080		082		
	Disponibilités 084	362	086	362	56
	Charges constatées d'avance* 092		094		
	Total II 096	562	098	562	1 607
	Total général (I + II) 110	35 562	112	6 685	28 877	32 022

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel* 120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation 124		
	Réserve légale 126		
	Réserves réglementées* 130		
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131 [ ]) 132		
	Report à nouveau 134	-14 564	-12 339
	Résultat de l'exercice 136	-4 252	-2 225
	Subventions d'investissement 137		
	Provisions réglementées 140		
	Total I 142	-17 816	-13 564
Provisions pour risques et charges	Total II 154		
DETTES	Emprunts et dettes assimilées (4) 156	24 750	28 690
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4) 164		
	Fournisseurs et comptes rattachés* (4) 166		1 608
	Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :) 169 [ ]) 172		
	Comptes courants d'associés 173	21 943	15 288
	Autres dettes 175		
	Produits constatés d'avance 174		
	Total III 176	46 693	45 587
	Total général (I + II + III) 180	28 877	32 022

RENVOI							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an 195	21 390
	(2)	Dont créances à plus d'un an 197			(5)	Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice* 182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs 199				Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.* 184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2026

Néant

Désignation de l'entreprise : SARL ABIOGEM

	A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N, clos le (1) 31/12/2025	Ex. N-1, clos le (2) 31/12/2024
P	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
R	Production vendue biens	et livraisons	215		214	
O	Production vendue services*	intracommunau.	217		218	2 093 / 4 800
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)				222	
	Production immobilisée*				224	
E	Subventions d'exploitation reçues				226	
X	Autres produits				230	
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	2 093 / 4 800
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
H	Variation de stock (marchandises)*				236	
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)				238	
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*				240	
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :				242	2 370 / 2 861
E	- mobilier	- immobilier		)		
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :		243	161)	244	1 082 / 1 175
	Rémunérations du personnel*				250	
E	Cotisations sociales	Dont cotisations personnelles de l'exploitant	380	)	252	
X	Dotations aux amortissements*	(Dont dot. amort. du fonds de commerce)	255	)	254	2 100 / 2 100
P	Dotations aux dépréciations				256	
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)		259	)	262	
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260	)		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	5 552 / 6 136
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-3 459 / -1 336
	Produits financiers			(III)	280	
D	Produits exceptionnels			(IV)	290	
I	Charges financières			(V)	294	793 / 889
V	Charges exceptionnelles			(VI)	300	
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies		347	)		
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D		348	)		
S	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	-4 252 / -2 225
	B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2			312	314 4 252
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles				318	2 100
I	Provisions non déductibles*				322	
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330	
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				251	
G	Part de loyers dispensé de réintégration		249	)		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997

	Entreprises nouvelle (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies a)	987		Zone restruct. défense (44 terdecies)	127	
	Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	128		Bassins d'emploi à redynamiser	991		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181	
				Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	)
	Dont créance due au report en arrière du déficit*	346							350
	Dont déduct. exception. (art 39 decies)	655		Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	643		Dont déduct. exception. (art 39 decies B)	645	
	Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647		Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	648		Dont déduct. exception. (art 39 decies E)	641	
	Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	990		Dont déduct. exception. (art 39 decies G)	649				

	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2	352		354 2 152
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)	356		
E	Déficits antérieurs reportables * : dont imputés/résultat :			360
	RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2	370		372 2 152

Désignation de l'entreprise : SARL ABIOGEM — Néant : *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410		412		414		416		
I	Terrains	420	3 500	422		424		426	3 500	
M	Constructions	430	31 500	432		434		436	31 500	
M	Inst. tech. mat, out	440		442		444		446		
C	Inst. géné. agenc.	450		452		454		456		
O	Mat. de transport	460		462		464		466		
R	Autres immos corp.	470		472		474		476		
Immob. financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	35 000	492		494		496	35 000	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
I	Terrains	510		512		514		516	
M	Constructions	520	4 585	522	2 100	524		526	6 685
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536	
C	Inst. générales, agencts divers	540		542		544		546	
O	Matériel de transport	550		552		554		556	
R	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	4 585	572	2 100	574		576	6 685

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * 1	Amortissement 2	Valeur résiduelle 3	Prix de cession * 4	Plus ou moins-values: Court terme * 5	Long terme: 19 % 6	Long terme: 15% ou 12,8% 7	Long terme: 0 % 8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
	578	580	582	584	586	581	587	589
TOTAL								
Plus-values taxables à 19% 579			Régularisations * 590					
			TOTAL 596					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

4 - RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES N° 2033-D 2026
DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL ABIOGEM | Néant : [ ]

1 RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementée	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provis. réglemt.	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656	
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immos. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst.Techn. Mat & Out	730		735	
Inst.Géné.Agenc. Div	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autre immos corpor.	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemn. congés payés, charges...	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter lig.322 N°2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325				
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
			Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
			Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	

IV TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif) (ne pas mettre le signe -)	692	
Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2026

Désignation de l'entreprise : SARL ABIOGEM — Néant : ☐ **

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0
Total 1	106	0

II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	0
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
Total 2	106	0

III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

Achats	121	0
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	0
Total 3	152	0

IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée **Total 1 + Total 2 - Total 3**	137	0

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	0

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence du	au	
Date de cessation	186	

Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

ABIOGEM
Société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros
Siège social:37 rue de Barante
63300 Thiers
911 249 423 RCS CLERMONT-FERRAND

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,
LE TRENTE JUIN,
A DIX HEURES.

Les associés de la société ABIOGEM, société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 37 rue de Barante- 63300 Thiers.

Sont présents :

Monsieur Franck BERGER, ...Titulaire de 90 parts sociales en pleine propriété,
Madame Line BERGER, ...Titulaire de 10 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur FRANCK BERGER, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre de jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice.

Le Président dépose sur le bureau et mets à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2025,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

FB

LB

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressées aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à – 4251,81 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -4251,81 euros

En totalité au compte « Report à Nouveau « qui s'élève ainsi à – 18816,23 euros.

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, les associés devront, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution de la Société, dans les quatre mois à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et conformément aux dispositions de l'article L.210-6 du Code de commerce, décide de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs, préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

FB

VB

***

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Franck BERGER



Line BERGER

